



Ville  
d'Antoing

Tél : 069/33.29.11  
Fax : 069/33.29.06  
antoing@antoing.net  
www.antoing.net

Antoing, le 21/08/2018

Evêché de Tournai  
Service des Fabriques d'église  
Monsieur Loris RESINELLI  
Place de l'Evêché, 1  
7500 TOURNAI

Monsieur le Conseiller en gestion des fabriques d'église,

Objet : Votre courrier du 09/08/2018.

J'ai bien reçu votre courrier daté du 09 août dernier et relatif au rapport du Conseil Communal de la Ville d'Antoing du 21 juin 2018. Si je ne puis que reconnaître les propos que j'ai tenu lors de cette assemblée, propos tenus de façon ironique je tiens à le préciser, il n'entraîne pas dans mes intentions de dénoncer une quelconque illégalité dans la comptabilité des fabriques d'église !

Votre analyse comptable est tout à fait exacte et je n'ai rien à y redire. Cependant, vous constaterez dans ledit procès-verbal que je n'ai pas dit le contraire, m'étant simplement attaché à dire que le résultat de votre compte n'apparaissait pas à l'exercice ordinaire du budget suivant (qui est en réalité le N + 2). C'est sur ce constat que je tiens ici à vous préciser ci-dessous ma vision des choses, vision partagée par mon Directeur Financier qui, pour cette raison, cosigne le présent courrier avec moi.

En effet, vous conviendrez que si le compte est en boni, ce boni est partiellement dû (on pourrait éventuellement le calculer à la proportionnelle) à l'intervention communale. Or, le fait que vous inscriviez ce boni en recette extraordinaire fait que vous préfinancez des travaux via ceux-ci. Ce qui, en définitive, fait effectivement baisser le niveau de l'intervention communale dans votre budget N + 2 pour financer les travaux extraordinaires prévus. Cependant, vous conviendrez que cela veut dire que la part de votre boni du budget N, que l'on pourrait attribuer à l'intervention communale dans ce dernier, sert à préfinancer des travaux prévus au budget N + 2. Ce que je n'estime pas normal même si, encore une fois, je conviens qu'il n'y a rien d'illégal là-dedans !

Je peux comprendre que mes propos aient pu choquer ou interpeller l'une ou l'autre personne et je tiens ici à m'en excuser. Cependant, je tenais aussi à vous faire part de mon analyse comptable, analyse partagée par mon Directeur Financier. Cette analyse reste personnelle et loin de moi l'idée de vouloir faire un esclandre à ce sujet d'où mon ton ironique mais quelque peu déplacé je le reconnais, en séance du Conseil Communal.

Votre courrier ainsi que la présente réponse seront transmis à l'ensemble des Conseillers Communaux.

Vous souhaitant bonne réception de la présente et vous remerciant d'avance pour votre compréhension, je vous prie d'agréer, Monsieur le Conseiller, l'expression de mes salutations distinguées.

Pascal DETOURNAY



Directeur Général

Dieudonné MAKUANGA,



Directeur Financier

Copie de ce courrier sera adressée à Monsieur le Doyen Yamba-Yamba pour information à l'ensemble des Fabriques d'église de l'entité.

Agent traitant : Pascal DETOURNAY, Directeur Général. Tél. : 069/33.29.41

